

Compte rendu

**RENCONTRE RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE VIGILANCE
DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Date	28 janvier 2021	Heure	11h30																																
Endroit	Rencontre virtuelle																																		
Rédigé par	Audrey Lanier	Signature																																	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue 2. Adoption de l'ordre du jour 3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 03 décembre 2020 4. Présentation et période de questions : Communication M. Sebez sur les méthodes d'échantillonnage ponctuelles et continues 5. Présentation et période de questions : Résultats de la dernière campagne d'échantillonnage d'automne <i>Cécile Cognet ing., Conseillère en environnement - Division prévention et contrôle environnemental - Ville de Québec</i> 6. Questions diverses et variées 7. Sujets à suivre 																																			
<p>Étaient présents</p> <p>Membres votants</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Suzanne Verreault</td> <td style="width: 50%;">Élue, district de Limoilou</td> </tr> <tr> <td>Micheline Boutin</td> <td>Conseil de quartier des Chutes-Montmorency</td> </tr> <tr> <td>Marcel Paré</td> <td>Conseil de quartier de Maizerets</td> </tr> <tr> <td>Geneviève Hamelin</td> <td>Élue, district de Maizerets-Lairet</td> </tr> <tr> <td>Alexandre Turgeon</td> <td>Conseil régional de l'environnement, milieu environnemental</td> </tr> <tr> <td>Olivier Colombe</td> <td>Craque-Bitume</td> </tr> <tr> <td>Pascal Marier-Dionne</td> <td>Conseil de quartier du Vieux-Limoilou</td> </tr> <tr> <td>Nicolas Roulx</td> <td>AmiEs de la Terre de Québec, milieu environnemental</td> </tr> </table> <p>Membres sans droit de vote</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Roxanne St-Laurent</td> <td style="width: 50%;">Prévention et contrôle environnemental, Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Cécile Cognet</td> <td>Prévention et contrôle environnemental, Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Marie-Christine Alarie</td> <td>Coordonnatrice du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles</td> </tr> <tr> <td>Nadine Allain-Boulé</td> <td>Direction régionale de santé publique</td> </tr> <tr> <td>Carl Desharnais</td> <td>Directeur du projet du Centre de biométhanisation de l'agglo. Québec</td> </tr> <tr> <td>Richard Laramée</td> <td>Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Mathieu Fournier de Québec</td> <td>Directeur soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Ville de Québec</td> </tr> </table> <p>Invités</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Audrey Lanier</td> <td style="width: 50%;">Coordonnatrice du CVGMR</td> </tr> </table>				Suzanne Verreault	Élue, district de Limoilou	Micheline Boutin	Conseil de quartier des Chutes-Montmorency	Marcel Paré	Conseil de quartier de Maizerets	Geneviève Hamelin	Élue, district de Maizerets-Lairet	Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement, milieu environnemental	Olivier Colombe	Craque-Bitume	Pascal Marier-Dionne	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou	Nicolas Roulx	AmiEs de la Terre de Québec, milieu environnemental	Roxanne St-Laurent	Prévention et contrôle environnemental, Ville de Québec	Cécile Cognet	Prévention et contrôle environnemental, Ville de Québec	Marie-Christine Alarie	Coordonnatrice du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles	Nadine Allain-Boulé	Direction régionale de santé publique	Carl Desharnais	Directeur du projet du Centre de biométhanisation de l'agglo. Québec	Richard Laramée	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec	Mathieu Fournier de Québec	Directeur soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Ville de Québec	Audrey Lanier	Coordonnatrice du CVGMR
Suzanne Verreault	Élue, district de Limoilou																																		
Micheline Boutin	Conseil de quartier des Chutes-Montmorency																																		
Marcel Paré	Conseil de quartier de Maizerets																																		
Geneviève Hamelin	Élue, district de Maizerets-Lairet																																		
Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement, milieu environnemental																																		
Olivier Colombe	Craque-Bitume																																		
Pascal Marier-Dionne	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou																																		
Nicolas Roulx	AmiEs de la Terre de Québec, milieu environnemental																																		
Roxanne St-Laurent	Prévention et contrôle environnemental, Ville de Québec																																		
Cécile Cognet	Prévention et contrôle environnemental, Ville de Québec																																		
Marie-Christine Alarie	Coordonnatrice du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles																																		
Nadine Allain-Boulé	Direction régionale de santé publique																																		
Carl Desharnais	Directeur du projet du Centre de biométhanisation de l'agglo. Québec																																		
Richard Laramée	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec																																		
Mathieu Fournier de Québec	Directeur soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Ville de Québec																																		
Audrey Lanier	Coordonnatrice du CVGMR																																		
<p>Étaient absents</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Adeline Lémeré-Lahaye</td> <td style="width: 50%;">Conseil de quartier de Lairet</td> </tr> <tr> <td>Steeve Verret</td> <td>Élu, district de Lac-Saint-Charles – Saint-Émile</td> </tr> <tr> <td>Daniel Munger</td> <td>Directeur, valorisation énergétique</td> </tr> <tr> <td>Gilles Dufour</td> <td>Directeur général adjoint, Eau et valorisation énergétique, Ville Québec</td> </tr> </table>				Adeline Lémeré-Lahaye	Conseil de quartier de Lairet	Steeve Verret	Élu, district de Lac-Saint-Charles – Saint-Émile	Daniel Munger	Directeur, valorisation énergétique	Gilles Dufour	Directeur général adjoint, Eau et valorisation énergétique, Ville Québec																								
Adeline Lémeré-Lahaye	Conseil de quartier de Lairet																																		
Steeve Verret	Élu, district de Lac-Saint-Charles – Saint-Émile																																		
Daniel Munger	Directeur, valorisation énergétique																																		
Gilles Dufour	Directeur général adjoint, Eau et valorisation énergétique, Ville Québec																																		

<p><i>Objet</i></p> <p>COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC</p>	<p><i>Date</i></p> <p>28 janvier 2021</p>
<p><i>Début de la réunion : 11h</i></p>	<p>Suivis</p>
<p>1. Mot de bienvenue Madame Verreault souhaite la bienvenue aux membres. Présentation de Richard Laramée, remplaçant de Monsieur Pierre Jean, qui participera désormais au CVGMR.</p>	
<p>2. Adoption de l'ordre du jour Présentation de l'ordre du jour. <i>Adoption de l'ordre du jour</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Proposée par Geneviève Hamelin, appuyé par Micheline Boutin</i> 	
<p>3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 03 décembre 2020 L'adoption du compte-rendu a été reportée à la prochaine rencontre.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Proposée par Micheline Boutin, appuyé par Geneviève Hamelin</i> 	<p>Prendre en compte les modifications</p>
<p>4. Présentation et période de questions : Résultats de la dernière campagne d'échantillonnage d'automne <i>Cécile Cognet, Conseillère en environnement - Division prévention et contrôle environnemental - Ville de Québec</i></p> <p>Présentation de la campagne d'échantillonnage de Consulair qui a eu lieu entre le 15 et 23 septembre 2020.</p> <p>Des brûleurs au gaz naturel sont installés au four 1 pour améliorer la combustion des déchets. Et d'ici la prochaine campagne 2021, l'ensemble des autres fours sera équipé.</p> <p>Le suivi des émissions atmosphériques est sujet aux normes du REIMR (règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles – MELCC). Mais pour certains paramètres non réglementés, ce suivi est comparé, à titre indicatif, aux teneurs types des lignes directrices du CCME (conseil canadien des ministres de l'environnement – fédéral).</p> <p>Une deuxième campagne optionnelle est réalisée par la Ville (celle d'automne).</p> <p>Les résultats de septembre 2020 pour les paramètres réglementés selon le REIMR:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-conformité uniquement pour le monoxyde de carbone (CO) pour 3 des 4 fours (soit aux fours 2-3-4) • Respect des normes pour tous les autres paramètres échantillonnés (matières particulaires, acide chlorhydrique, mercure, dioxines-furannes). <p><i>À savoir : Essai 3 interrompu au four 3 en raison de problème d'opération, par conséquent, il n'y a eu aucun essai en démarrage réalisé au four 1.</i></p> <p>Les résultats de septembre 2020 pour les paramètres non-réglementés, à titre comparatif, selon le CCME :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible dépassement pour les HAP au four 4 (essai 2) • Dépassements en chlorophénols pour les fours 2-3-4 • Dépassements en chlorobenzènes pour tous les fours 	

<p><i>À savoir : Essais 2 et 3 interrompus au four 3 en raison de problème d'opération.</i></p> <p>Pour tous les autres paramètres, les résultats sont conformes : BPC totaux, l'arsenic, le cadmium, le chrome, le nickel, le plomb et l'oxyde d'azote.</p> <p>R : Monsieur Desharnais rappelle pourquoi le four 3 fut arrêté pendant un temps. Sur les fours il y a des chaudières, avec de l'eau qui sert à refroidir les chaudières et qui génère la vapeur. Cela peut arriver qu'avec l'usure et les chocs qu'il y ait des fuites dans le four, bien que cela ne soit pas critique, mais le four doit être arrêté pour être réparé.</p> <p>Q : Monsieur Paré demande s'il un lien peut être établi entre le dépassement du monoxyde de carbone sur 3 des 4 fours et chlorophénols et chlorobenzènes ?</p> <p>R : Monsieur Desharnais explique que oui il y a une corrélation entre la température et la combustion. La solution des brûleurs aide beaucoup au niveau des chlorophénols et chlorobenzènes. Étant donné que les brûleurs ont été arrêtés. L'autre élément qui rend la combustion plus difficile concerne les fours 2-3-4 qui ne sont pas équipés pour traiter la boue, de plus les brûleurs ne sont actuellement pas en opération.</p> <p>Q : Monsieur Paré demande s'il y a une règle qui devait limiter à 850 degrés minimum, comment cela s'opère dans le four 1 pour les brûleurs ?</p> <p>R : Monsieur Desharnais explique que les boucles de contrôle vérifient que lorsque la température monte, le gaz diminue. Aussi l'autre objectif est d'avoir en opération les brûleurs des 4 fours qui doivent être opérationnels lors de la prochaine campagne. Pour les fours 2 et 3, la Ville attend les autorisations du CSA pour avoir les dernières approbations finales pour les utiliser en automatiques. Pour le four 4, il y a un défaut de fabrication, fin février cela pourra commencer.</p>	
<p>5. Questions diverses et variés</p> <p>En attendant l'arrivée de Monsieur Turgeon, Madame Verreault propose une mise à jour sur le projet pilote des bio déchets.</p> <p>Monsieur Fournier explique que les résultats vont être présentés au CVGMR plus tard. Plus de 8000 volontaires ont voulu participer au projet pilote. De nombreux commentaires positifs ont découlé du sondage.</p> <p>Madame Alarie fait un rappel que le site de participation citoyenne va bientôt être en fonction pour donner des aider pour le PMGMR.</p> <p>Q : Madame Boutin demande la date du deuxième projet pilote ?</p> <p>R : Monsieur Fournier explique qu'il se déroulera surement fin du printemps.</p>	
<p>6. Présentation et période de questions : Communication M. Sebez sur les méthodes d'échantillonnage ponctuelles et continues</p> <p>Madame Verreault rappelle la discussion autour de la communication que Monsieur Sebez a envoyée lors de la dernière rencontre.</p> <p>Moniseur Turgeon propose de réanimer un comité à ces questions, de traiter ce sujet en sous-groupe pour analyser les différents éléments, et qu'est-ce que le CVGMR devrait demander au gouvernement du Québec.</p> <p>Madame Cagnet présente l'avis technique 19-6084 de Consulair (daté du 22 novembre) en lien</p>	

avec les demandes de Monsieur Sebez sur les méthodes d'échantillonnage en continu vs celle ponctuelle. Consulair conclut que la comparaison entre les deux méthodes d'échantillonnage précitées n'est pas pertinente. Ainsi, les résultats ponctuels de particules sont obtenus selon la méthode exigée dans la réglementation environnementale québécoise (méthode de référence SPE 1/RM/8) et sont nécessaires pour la vérification de la conformité d'une source fixe. Alors que les mesures en continu des SMEC présentent seulement la variation de la concentration des particules et sont utiles pour des besoins opérationnels des lignes d'incinération.

Q : Monsieur Marier-Dionne soulève la question de Monsieur Sebez, et se demande s'il est préférable de se fier plus aux mesures en continu qui donne une évaluation sur une plus grande période.

R : Madame St-Laurent rappelle que le suivi des émissions est réglementé selon le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR). Selon ce règlement, des mesures ponctuelles aux cheminées doivent être réalisées une fois par an pour fin de comparaison aux normes. Des discussions pourraient être envisagées par le CVGMR avec le MELCC sur le choix des méthodes de mesures réglementaires.

Q : Monsieur Paré rappelle que les citoyens se posent souvent la question « avons-nous les meilleures normes par rapport aux normes européennes ? ». Et compare les exemples de normes françaises.

R : Madame Verreault propose de comparer la norme québécoise et européenne pour certains éléments. Et les réintégrer dans les présentations.

Madame Allain-Boulé propose que le MELCC vienne présenter les normes. Aussi, elle propose que tout le monde participe aux conversations, pas de sous-groupe.

Madame St-Laurent évoque que les comparaisons des normes européennes et canadiennes vont être présentées dans le bilan annuel bientôt au comité.

Monsieur Turgeon propose de refaire un tour de roue sur les meilleures normes à respecter selon les polluants. Aussi, il est d'accord pour que les discussions que tout le monde, mais que la réunion soit consacrée uniquement à cela.

Monsieur Paré rappelle que les citoyens veulent les meilleures technologies et solutions, qui ne sont pas forcément présentes au Québec ou Canada.

Madame St-Laurent rappelle que la Ville a demandé un avis technique sur les teneurs types du CCME, et il y aura aussi une comparaison de ce qui se fait eux États-Unis, en France, et au Canada. Ce document devrait être disponible sortir au printemps et pourrait répondre aux interrogations des membres du comité.

Madame Verreault propose d'attendre le document avant d'organiser cette rencontre et proposer un plan de match pour cette rencontre.

Organiser une rencontre spécifique sur ce point, avec le MELCC (sans ODJ)